



## Qui peut devenir membre régulier de notre réseau?

- Les municipalités
- Les communautés locales ou rurales, comme les Districts de services locaux (DSL) et des regroupements de communautés
- Les écoles, collèges et universités
- Les organisations offrant des services dans une région donnée

## Qui peut devenir membre associé du MACS-NB?

Tout regroupement ou toute organisation qui s'intéresse au concept de Communautés en santé.

## Comment s'y prendre pour devenir membre!

- Communiquez avec notre Centre d'information en composant le numéro 727-5667 ou par courriel : [macsnb@nb.sympatico.ca](mailto:macsnb@nb.sympatico.ca)
- Veuillez remplir la fiche d'adhésion
- Votre conseil municipal ou d'administration doit adopter une résolution formelle d'adhérer à notre mouvement
- Payez la cotisation **Veuillez nous contacter pour information sur le taux correspondant à votre catégorie.**
- Votre demande sera analysée par le conseil d'administration du MACS-NB
- La ratification de votre candidature comme Communauté, Organisation ou École en santé ou comme membre associé se fera à l'assemblée générale annuelle suivante.

### NOTEZ BIEN :

**SI UNE PRÉSENTATION EST NÉCESSAIRE, NOUS SOMMES DISPOSÉS À ALLER VOUS RENCONTRER.**

Nous vous invitons à visiter notre site Web pour en connaître davantage sur notre réseau. [www.macsnb.ca](http://www.macsnb.ca)

Notre siège social est situé au 220, boulevard Saint-Pierre Ouest, pièce 215, Caraquet N.-B. E1W 1A5



## FICHE D'ADHÉSION

Nom de la municipalité / organisation / école : \_\_\_\_\_

Population touchée : \_\_\_\_\_ personnes

Nom du maire / président.e / direction : \_\_\_\_\_

Personne ressource pour acheminer l'information : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Site Web : \_\_\_\_\_

# Modèle de résolution

Considérant l'existence d'un mouvement mondial de Villes-santé et de réseaux de Communautés en santé, prêts à coopérer et à échanger expertises et expériences pour améliorer la qualité de vie de leur population;

Considérant l'intérêt grandissant de la communauté acadienne à utiliser ce concept comme un outil d'animation sociale et communautaire visant à agir en faveur du mieux-être de la collectivité;

Considérant la présence du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick qui a le mandat de coordonner l'évolution du concept et de promouvoir et accompagner les actions de ses membres;

Considérant que la municipalité de \_\_\_\_\_ s'est engagée à promouvoir la santé et le mieux-être sur son territoire, et ce, avec équité pour tous ses citoyens et toutes ses citoyennes ;

Considérant que les décisions prises par la municipalité de \_\_\_\_\_ dans tous les secteurs d'activités ont une influence sur la santé et la qualité de vie de sa population;

Considérant que la municipalité de \_\_\_\_\_ veut favoriser la participation de sa population dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques municipales encourageant la santé et la qualité de vie;

Considérant qu'il est important que la municipalité de \_\_\_\_\_ exerce un leadership pour assurer une Communauté en santé sur son territoire;

Il est donc proposé par \_\_\_\_\_ et appuyé par \_\_\_\_\_

que la municipalité de \_\_\_\_\_ se proclame, par la présente, une Communauté en santé.

## LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE À :

Adhérer au Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B. et à partager son expérience du concept avec les autres communautés;

Adopter et promouvoir des politiques municipales favorisant un développement sain en créant un environnement favorable à la santé et au mieux-être;

Former un comité de Communauté en santé composé de représentants élus et salariés de la municipalité, de la population et des différents secteurs d'activités pour travailler à la promotion de la santé et au mieux-être collectif;

Mettre en oeuvre dans un avenir rapproché des mesures concrètes reliées à son engagement comme Communauté en santé;

Accepter le principe d'engager, si nécessaire, les ressources pour la réalisation des projets retenus.

Extrait certifié \_\_\_\_\_

Signataire autorisé \_\_\_\_\_

**PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR COPIE DE LA RÉOLUTION ADOPTÉE AU :**

1040 rue du Parc, Unité 5  
Paquetville, N.-B. E8R 1J7  
Télécopieur: 506-764-3332 Courriel: [info@macsnb.ca](mailto:info@macsnb.ca)

MOUVEMENT ACADIEN  
DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

